Vivre en Loir et Sarthe

Les élections communales de mars dernier ont également désigné les délégués communautaires.
Le conseil communautaire a été installé le 14 avril dernier par le président sortant Jacky GLEDEL, qui ne s'est pas représenté. Comme je l'ai fait ce soir-là, je me permets de lui renouveler tous mes remerciements pour le travail qu'il a accompli durant le dernier mandat, au service de la population de la CCLS.

SOMMAIRE

Editorial 01
Gouvernance 02
Finances 04
Voirie 05
Urbanisme 06
Développement éco 08
Tourisme 10
Enfance 13
Nos communes 14
Animations 16

Editorial

La constitution du bureau a été faite ce même jour et le 22 avril, l'ensemble des commissions a été nommé. C'est toujours un temps d'installation qui parait un peu long pour la reprise des différents dossiers. Le 14 avril, après mon élection, j'ai présenté les propositions de fonctionnement que je souhaitais mettre en place. Ces dernières avaient été discutées au préalable avec les maires.

Pour les principales :

- Organiser avec l'ensemble du conseil communautaire un séminaire afin de définir une feuille de route de la CCLS pour le mandat. C'est la profession de foi des municipales. Il est nécessaire d'impliquer en amont tous les conseillers municipaux.
- Valider, en cours de mandat, tous les dossiers politiques après réunion des maires, si nécessaire.
- Limiter le nombre de réunions (bureau et conseil), ce qui signifie de consacrer le débat communautaire aux dossiers importants et de donner plus de délégations aux vice-présidents de chaque commission pour prendre les délibérations techniques et administratives.
- Mettre en place une information rapide des délégués du conseil communautaire.
- Organiser, en début de chaque année, une réunion de l'ensemble des conseillers municipaux afin de faire le bilan de l'année N-1 et évoquer les projets de l'année N.

En ce qui concerne les dossiers en cours à ce jour :

- Economie :
  - livraison des 4 modules de la 2è tranche des pépinières artisanales en juillet
  - les nouveaux locaux de la maison intercommunale vous accueilleront à la rentrée scolaire
- Tourisme : Le bateau « La Gogane » sera en capacité de recevoir ses premiers clients fin juin, début juillet (autorisations administratives préalables obligent)
- Pôle d'échange multimodal : le parking de la halte ferroviaire de Tiercé, côté rue Berthelot de Villeneuve, sera livré à l'automne
- Service aux personnes : la réforme des rythmes scolaires amènera des aménagements horaires des accueils périscolaires
- Urbanisme / habitat : ouverture de l'accueil information orientation pour le logement des jeunes
- Assainissement / Voirie : programmation pluriannuelle de la voirie, assainissement, eau potable pour planifier, coordonner les différents travaux, gage d'une non-augmentation (hors inflation) de l'eau et assainissement sur le mandat.

Bon été.

JJ. GIRARD, Président

Gouvernance

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

De gauche à droite : Tania LANGLAIS, , Régine BRICHET, Christine RICHARD, Denise DAIGUSON, Jean-Jacques GIRARD, Marie Madeleine PARENTEAU, Christelle TOUCHAIS-PINON,Martine BOLZE, Georges CARRELET, Séverine DUFFOUR, Delphine RIPOCHE, Nelly MENARD, Laïd AOUDJ, Catherine POCHET, André SEGUIN, Cédric TECHER, Louis DAVIS, Bernard DUVET, Jacques LEBRUN, Marc DUTRUEL, Daniel LEGOUIC, Jacques BLONDET, Alain COLIN, Germain CHOISY, Gabriel HEIBLE

LE BUREAU

GIRARD Jean Jacques
Maire adjoint Tiercé
Président

BRICHET Régine
Maire d'Etriché
1ère vice Présidente

BLONDET Jacques
1er Adjoint Cheffes
2è vice Président Tourisme

CARRELET Georges
1er Adjoint Baracé
3è vice Président Voirie, Assainissement, SPANC (1), Services techniques

DUVET Bernard
Conseiller municipal Tiercé
4è vice Président
Développement éco / emploi

RIPOCHE Delphine
1ère Adjointe Etriché
5è vice Présidente Urbanisme Habitat, Environnement

DUFFOUR Séverine
Conseillère municipale Tiercé
6è vice Présidente Enfance, Jeunesse, Personnes âgées

LE GOUIC Daniel
Maire Baracé

DUTRUEL Marc
Maire Cheffes

SEGUIN André
Maire Tiercé

(1) SPANC : service public d'assainissement non collectif

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5 commissions :

- **Tourisme**
- **Voirie / assainissement / SPANC / Services techniques**
- **Développement économique / Emploi / Moulin**
- **Urbanisme / Habitat / Environnement**
- **Enfance / Jeunesse / Personnes âgées**

Les représentants sont les suivants :

Communes	Tourisme	Voirie Assainissement SPANC Services techniques	Développement économique Emploi / Moulin	Urbanisme Habitat Environnement	Enfance Jeunesse Personnes âgées
BARACE	Séverine LEBEAU Véronique BEAUFILS	Georges CARRELET Stéphane GADET	Tania LANGLAIS J. Baptiste RICHARD	Christine RICHARD Martine WASSE	Christine RICHARD Séverine LEBEAU
CHEFFES	Jacques BLONDET Alain PANNEAU	Jacques BLONDET Thomas BEGAULT	Gabriel HEIBLE Delphine BOUJU	Alain COLIN Arnaud HAMELIN	Françoise FEDERKEIL Anne Marie BELLION
ETRICHE	Laïd AOUDJ Monique CHANET	Jacques LEBRUN Robert MARION	Cédric TECHER Emmanuel NOZAY	Delphine RIPOCHE Claire GAUDRON	M. Madeleine PARENTEAU Marie GAUTREAU
TIERCE	Xavier PRADES Christine RICHARD	Louis DAVIS Denise DAIGUSON	Bernard DUVET Rémi DESNOUS	Nelly MENARD Serge GOUFFIER	Séverine DUFFOUR Catherine POCHET

4 groupes de travail :

1. Gens du voyage

2. 2ème tranche PEM (pôle d'échange multimodal) et projet de maison des services publics ancienne gare de Tiercé

3. Gestion différenciée des espaces verts et publics

4. Moyens partagés / Mutualisation

Délégations :

SICTOM Loir et Sarthe :
Daniel LE GOUIC, Marc DUTRUEL David LAGLEYZE, André SEGUIN, Louis DAVIS

Syndicat Mixte Pays des Vallées d'Anjou :
André SEGUIN , Jean Jacques GIRARD, Daniel LE GOUIC , Marc DUTRUEL , Delphine RIPOCHE

Syndicat Mixte Anjou Hortipole :
André SEGUIN, Bernard DUVET, JJ. GIRARD, Cédric TECHER, Gabriel HEIBLE

Syndicat Vallée de la Sarthe : Jacques BLONDET

CLIC : Catherine POCHET

SOLIPASS : Catherine POCHET

Mission Locale Angevine : Catherine POCHET

Finances

1. Dotations et fiscalité 2014

Les dotations de l'Etat ont subi une baisse importante en 2014 - 7 % soit 34 000 €.

Les taux de la fiscalité ont été maintenus pour la 3è année consécutive :

- CFE Cotisation foncière des entreprises .. 23.80 %
- TH Taxe d'habitation .....8.55 %
- FNB Foncier non bâti .....2.00 %
- TASCOM pour les commerces > à 400 m² .....1.05 %

La part ménage (avec les nouvelles constructions) augmente mais comme la part professionnelle, par notamment la fermeture du centre de Tri Brangeon Environnement, suite à l'incendie, diminue.

La recette fiscale globale 2014 est en baisse de 16 000 €.

C'est donc une perte (DGF + fiscalité) de 50 000 € sur le budget 2014.

2. Budget 2014

Le budget global 2014 s'équilibre en :

. fonctionnement à 5 695 000 €
. investissement à 6 993 000 €

Budget	Fonctionnement	Investissement
Général	3 620 000 €	3 829 000 €
Développement éco	568 000 €	1 669 000 €
Assainissement [1]	1 494 000 €	1 495 000 €
SPANC	12 800 €	/

[1] dont 870 000 € d'écritures purement comptables pour la sortie des communes d'Ecuillé et de Soulaire et Bourg

Ce budget ne prévoit aucun nouveau projet. Il termine les investissements en cours comme :

- la maison intercommunale à Tiercé qui va accueillir à partir de septembre prochain une trentaine de salariés avec la CCLS, le SICTOM, le syndicat d'eau et Anjou Hortipôle mais aussi deux bureaux d'étude
- le Pôle d'échange multimodal (PEM) sur Tiercé et Etriché
- les actions touristiques (bateau "la Gogane") ...

Le montant total de ces 3 projets s'élèvent à environ 3 600 000 € TTC dont seulement 1 100 000 € (30 %) en charge résiduelle pour la CCLS compte tenu des subventions et participations obtenues.

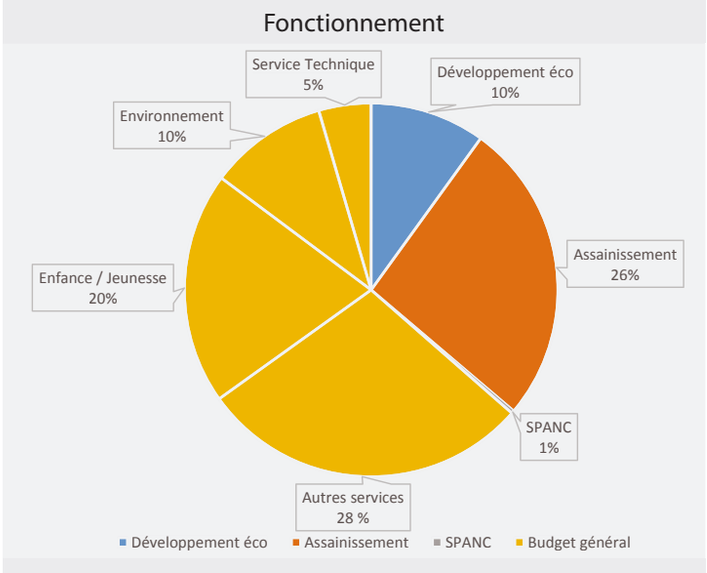

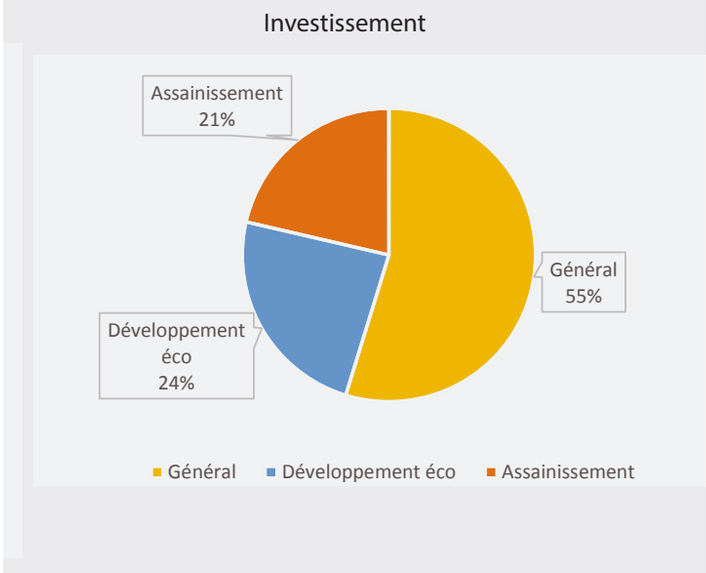

Voirie

Voirie / Assainissement / SPANC / Services techniques (VAST)

Lors du dernier mandat, j'étais en charge de la Voirie et des Services Techniques.

Depuis les dernières élections, la consigne de l'Etat étant de réduire les postes, j'ai été réélu pour continuer à assumer mes précédentes fonctions, mais j'ai repris aussi l'assainissement collectif et non collectif. Je ne suis pas inquiet car je faisais déjà partie de cette commission lors du mandat précédent et je peux donc assurer la continuité des dossiers.

En ce qui concerne la voirie, nous allons continuer d'entretenir notre réseau routier communal de façon la plus efficace possible et toujours en jonglant avec les coûts de manière à ne pas toucher à la pression fiscale qui concerne tous les ménages.

Pour l'assainissement, les stations de nos quatre communes ont été réhabilitées lors des précédents mandats, mais nous nous trouvons maintenant avec certains réseaux qui sont devenus obsolètes. La tâche que nous nous sommes fixés avec notre prochain plan pluriannuel, c'est de restaurer ces différents réseaux dans toute nos communes. Toujours en gardant en ligne de mire les coûts afin de ne pas peser sur le budget de nos concitoyens.

Georges CARRELET
Vice-Président VAST

Travaux Assainissement réalisés en 2013

Baracé
- poste de relevage Vallons du Loir 4 900 €

Cheffes
- curage et busage station de lagunage 16 500 €

Etriché
- inspection + diagnostics réseaux 6 000 €
- clôture poste de refoulement rue des Eglantiers 1 900 €
- travaux rue du Pâtis 1 600 €

Total 9 500 €

Tiercé
- travaux réseaux la Motte 28 000 €
- branchements 16 000 €

Total 44 000 €

Principaux travaux Assainissement 2014

Baracé
- poste de relevage les Loges 30 000 €
- réhabilitation réseaux Mairie 2 000 €

Tiercé
- réseau impasse de la Chapelle 20 000 €
- débitmètre Tardivières 7 000 €
- réhabilitation réseaux H. Berlioz 2 000 €

Prévision travaux 2015

Une demande de subvention a été présentée au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour réhabiliter en 2015 les réseaux rue Charles de Gaulle à Etriché.
Coût estimatif des travaux : 185 000 €

Finances : subventions 2014

Subventions habituelles	
• ACTE Musique plus (milieu scolaire)	10 643
• Solipass - Maison de l'emploi	7 295
• C.L.I.C. (1)	6 215
• Angers Loire Tourisme (navette fluviale) (2)	6 000
• Restos du Coeur	1 459
• Comité d'Expansion Economique	450
• Association Logement et Habitat pour tous	100

Subventions exceptionnelles	
• Association MAMBO (3)	1 000
• Envol	1 000
• Association Personnes Agées	500

(1) Centre Local d'Information et de Coordination
(2) Participation de la commune de Cheffes à hauteur de 3 000 €
(3) pour le projet sortie side car des résidents Perce Neige Baracé

Urbanisme / Habitat / E

Que dire en ce début de mandat sur cette commission qui vient juste de se constituer et qui commence à prendre ses marques et à mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend ?

Avant tout, dire que ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du mandat précédent avec la poursuite de certaines actions du contrat de territoire signé entre le département et la CCLS sur le volet Habitat. Nelly Ménard, vice-présidente de la commission urbanisme sous le précédent mandat, avait eu souvent l'occasion de vous interpeler sur ces thèmes et vous inciter à contacter votre mairie pour plus d'information.

HABITAT :

Logement des jeunes

Je pense au logement pour les jeunes (de 15 à 29 ans) qui souhaitent pouvoir être hébergés dans le cadre d'un stage, un apprentissage, un contrat à durée déterminée dans une des entreprises ou exploitations de notre territoire sans pour autant avoir les moyens de trouver un logement traditionnel.

Nous avons engagé une action mettant en relation des personnes susceptibles de proposer à moindre coût, un studio, une chambre … et des jeunes en recherche de logements temporaires dans le cadre de l'AIO (Accueil, Information, Orientation).

N'hésitez pas à prendre des renseignements
. en mairie
. ou directement auprès de Lucie MOROSE, conseillère en économie sociale dans l'association Info Accès Logements à Baugé (tel : 02 41 89 23 35)

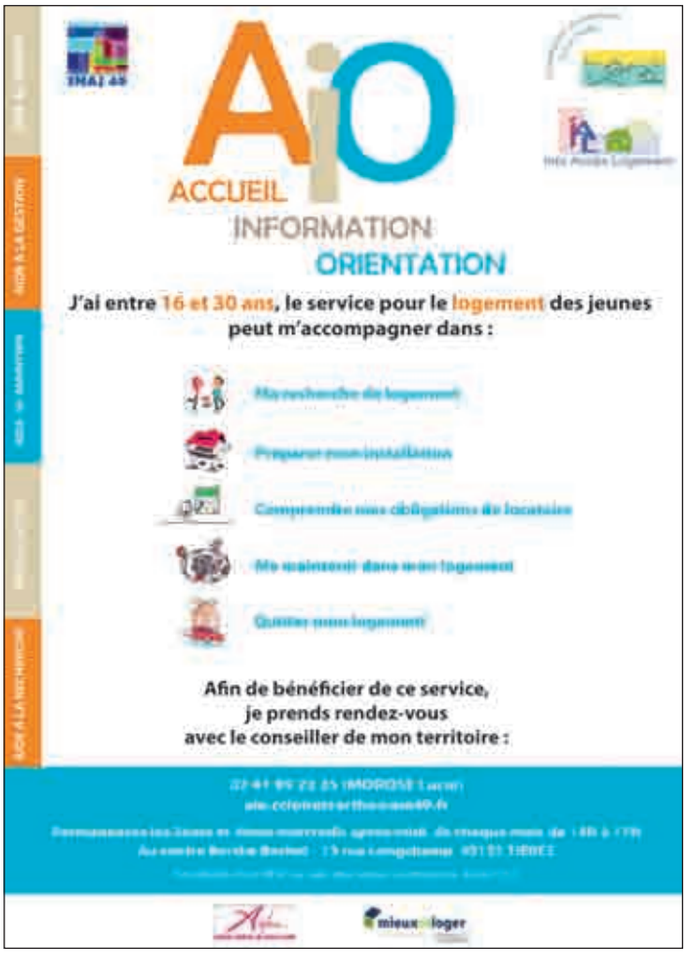
AIO
ACCUEIL
INFORMATION
ORIENTATION
J'ai entre 16 et 30 ans, le service pour le logement des jeunes peut m'accompagner dans :
Afin de bénéficier de ce service,
je prends rendez-vous
avec le conseiller de mon territoire :
mieux loger

PROPRIÉTAIRES
Vous avez une chambre disponible ?
Accueillez un jeune en formation ou pour quelques jours chez vous.
Loger chez l'habitant est une solution sécurisante pour les jeunes.
L'association Info Accès Logement
vous accompagne le temps de la location.
Prenez contact avec la conseillère
Lucie MOROSE au 02 41 89 23 35

Environnement

HABITAT :
OPAH : Amélioration de votre habitat

OPAH
AMÉLIORER VOTRE HABITAT, C'EST AUSSI FAIRE DES ÉCONOMIES !
de 20 à 50% d'aides
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

ETRE ACCOMPAGNE POUR DES TRAVAUX D'AMELIORATION
ADAPTER SON LOGEMENT
Des propriétaires âgées de 69 et 58 ans, autonomes, avec une petite retraite.
Ils veulent rester le plus longtemps possible dans leur maison.
Grâce à l'OPAH, ils ont pu être aidés.
AVANT TRAVAUX
- WC séparé
APRES TRAVAUX
- remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne
- remplacement des WC par un WC rehaussé
- pose de barres d'appui
Coût des travaux: 4 217 € TTC
Montant des aides: 1 782 €
« Nous avons été bien accompagnés pour notre projet. Sans cette aide, nous n'aurions pas pu faire toutes les démarches, cela aurait été trop compliqué. »
POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ VOTRE MAIRIE, LA CCLS OU LE PAYS DES VALLÉES D'ANJOU

Je pense notamment aux actions menées pour vous aider à améliorer votre habitat dans le cadre de l'OPAH. Il reste encore des possibilités d'aides financières, mais il ne faut plus tarder.

N'hésitez pas à prendre des renseignements
. en mairie
. ou directement auprès de Anne GAZEAU au Pays des Vallées d'Anjou (tél : 02.41.84.49.49).

URBANISME

Le travail de la commission consistera aussi à approfondir le travail sur la révision du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) engagé par le Pays des Vallées d'Anjou, l'évolution des schémas d'urbanisme, la veille législative et les incidences sur notre communauté de communes et nos communes, le suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique pour le déploiement du Très haut Débit (SDTAN), le suivi de la mise en accessibilité des espaces et bâtiments publics.

ENVIRONNEMENT

Comme vous le savez, le nouveau président de la communauté de communes a proposé une refonte des commissions avec la suppression de la commission assainissement et environnement. L'environnement étant, au même titre que l'urbanisme, un thème transversal sur notre territoire, alliant planification, préservation et protection, la commission urbanisme a été élargie en intégrant la gestion de toutes les actions menées au titre de Natura 2000, la mise en œuvre du Contrat de Territoire des Milieux Aquatiques (CTMA) et des Mesures Agro - Environnementales Territorialisées (MAET), la coordination pour les plantations de haies bocagères suite au diagnostic réalisé par la Chambre d'Agriculture et en lien avec la trame verte et bleue du SCoT, le suivi et la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement de la Gestion de l'Eau (SAGE) de la Sarthe en cours d'élaboration et du Loir.

EN SYNTHESE

La commission urbanisme / habitat / environnement se voit confier un programme de travail motivant et diversifié, dans un contexte économique imposant une grande vigilance.

Delphine RIPOCHE
Vice-Présidente Urbanisme

Développement Economique

La principale fonction dans le cadre de la Communauté de Communes réside dans l'aménagement et la gestion des zones d'activité reconnues d'intérêt communautaire.

Quelles sont–elles ?
- Sur la commune de Tiercé : la zone de l'Osier et des Bertins, la zone Anjou Actiparc des Landes
- Sur la commune d'Etriché : la zone du Perray
- Anjou Hortipôle

Pour la zone Anjou Actiparc des Landes, il s'agit de plus de 30 entreprises qui occupent 60 % de la surface totale d'environ 23 ha. Entreprises de BTP, de mécanique mais également une zone tertiaire.

Des terrains sont donc toujours disponibles.

Pour la zone des Bertins et de l'Osier, elle est occupée par 14 entreprises ayant des activités diverses. Cette zone est complète.

La zone d'activités du Perray, plus modeste, sur une superficie de 3 ha environ compte à aujourd'hui 4 entreprises.

La zone horticole du Rocher est une zone de 100 ha entièrement dédiée au végétal gérée par un Syndicat mixte (Anjou Hortipôle) avec la commune de Briollay.

Bernard DUVET
Vice Président Développement Economique

PÔLE TERTIAIRE

La future maison intercommunale à Tiercé comprend une partie tertiaire pour 400 m²

2 bureaux d'études ont déjà donné leur accord.

Il reste environ 100 m² modulables à louer.

Tous renseignements au
02 41 37 56 71
catherine.briand@loir-sarthe.fr

PÉPINIÈRE ARTISANALE

La livraison de la seconde tranche de la pépinière artisanale est prévue fin juillet.
Une pépinière est déjà réservée, **3 nouveaux ateliers de 200 m² chacun sont disponibles à la location, zone anjou actiparc des Landes à Tiercé.**

Tous renseignements au
02 41 37 56 71
catherine.briand@loir-sarthe.fr

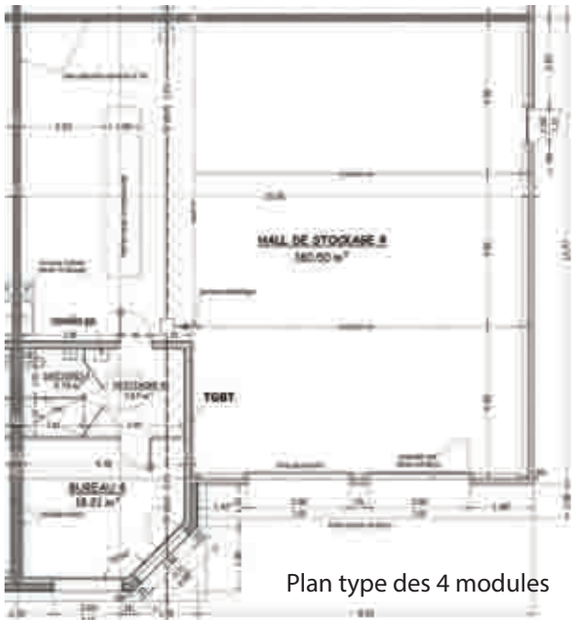

Plan type des 4 modules

Vente du siège social Cheffes

Compte-tenu du transfert du siège social sur la zone Anjou Actiparc des Landes à Tiercé au 1/09/2014, le conseil communautaire a mis en vente le siège social actuel.

Cette grande maison, située près du moulin de Cheffes, d'une surface habitable de 335 m² sur 3 niveaux, avec une dépendance de 100m² sur 2 niveaux, le tout sur un terrain clos de 551 m², est proposée à la vente au prix de 180 000 € en l'état + frais d'acte.

Pour tous renseignements et/ou visite :
02 41 37 56 86
bruno.marquis@loir-sarthe.fr

Déménagement
dans le nouveau siège fin août

Tourisme

Dans le cadre de son projet touristique, la communauté de communes Loir et Sarthe a mis en place un éventail d'activités fluviales pour découvrir les charmes de la Sarthe : aux bases de location de canoë kayak (Tiercé) et de bateaux électriques et pédalos (Cheffes) vient s'ajouter cet été le bateau promenade « La Gogane » auquel nous consacrons l'essentiel de cet article.

Jacques BLONDET,
Vice-Président Tourisme

Le bateau LA GOGANE

La Gogane, c'est le nom du bateau construit par les 2 Communautés de Communes (Communauté de Communes Loir et Sarthe et Communauté de Communes du Haut Anjou) qui va naviguer sur la sarthe angevine cet été.

Il tient son nom de la fleur caractéristique des Basses Vallées Angevines qui pousse seulement trois semaines dans des zones inondées lorsque l'eau se retire. « Grâce aux moteurs électriques, pas un bruit. » annonce Guillaume, l'un des deux pilotes de la Maison de la Rivière. Ce bateau, totalement ouvert sur l'extérieur, permettra effectivement aux 50 passagers de se sentir au plus près de la nature. Les riverains de la Sarthe angevine pourront ainsi regoûter aux joies du bateau fluvial dès juillet et ce, jusqu'à la fin du mois d'août.

Exemple de trois balades fluviales proposées ➔

sans oublier :

- **Les croisières scolaires** : croisières thématiques pour scolaires, centres aérés pour l'année scolaire 2014/2015
- La croisière groupe : groupes constitués, 3ème âge, autocaristes ...
- La privatisation du bateau pour un particulier, une entreprise, une association, une collectivité….

Tarifs
Entre 8 € et 10 € par croisière et par adulte ; de 7 à 18 ans, 5 € ; gratuit pour les moins de 7 ans. Consulter le site pour connaître les ports de départ des croisières : www.maisondelariviere.fr - Possibilité de réserver son parcours.

La croisière Sarthe Angevine

Durant 1h30, cette balade permet de découvrir le patrimoine, la faune et la flore de la Sarthe ;
Elle est proposée
* le mercredi après-midi : les 16 et 30 juillet, les 6, 13 et 20 août.
* Et aussi le dimanche après-midi, à 16h30 : les 20 et 27 juillet et les 3, 10 et 17 août.

La croisière découverte d'un village

Organisée le samedi, à 9h30, cette balade de trois heures proposera la découverte d'un village. Un tiers du parcours se fera à pied.
En juillet : le 12, découverte du Moulin d'Ivray ; le 19, découverte botanique ; le 26, découverte de Brissarthe.
En août, le 2, découverte de Villechien ; le 9, découverte de Chateauneuf sur Sarthe, le 16, découverte de Cheffes ; le 23, découverte de Juvardeil.

La croisière découverte et pique-nique

Le dimanche, à 11h, les passagers sont invités à embarquer avec leur pique-nique. Retour prévu vers 15h. Les 20 et 27 juillet et les 3, 10 et 17 août.

Le bateau LA GOGANE

Le convoyage, nouveau transport fluvial à 2 €

Au gré des allers et venues du bateau intercommunal, il sera possible de profiter d'un « convoyage » entre Brissarthe et Cheffes, les deux terminus. Une sorte de TER de la rivière qui desservira 6 ports : Cheffes, Tiercé, Etriché (Moulin d'Ivray), Juvardeil, Chateauneuf, Brissarthe. Prix fixe du billet quelle que soit la distance : 2 €.Ce sera forcément un aller simple.
L'idée est de proposer aux gens de faire une balade sur la rivière à moindre coût quand la Gogane repart à vide. Les gens pourront emmener leur vélo sur le bateau pour ensuite rentrer. Pour savoir où et quand part le « bus » fluvial, il faudra se connecter sur le site web de la Maison de la Rivière.

LA FORMULE CARTE « au fil de la Sarthe »

un abonnement par personne et par famille valant pour le bateau la Gogane, la base de location (bateaux électriques et pédalos) et également la section Kayak de Tiercé vous permettra de bénéficier de tarifs réduits pour ces différentes activités.
La carte « au fil de la Sarthe » ne peut être achetée qu'auprès de l'Office de Tourisme à Chateauneuf et à bord du bateau.

Renseignements et réservations

Office de Tourisme : 02 41 69 82 89
Maison de la rivière : 02 41 33 91 64
email : contact@maisondelariviere.fr

www. maisondelariviere.fr
ou sur Facebook

Canoé-kayak

Pour les plus sportifs, le club de Tiercé vous propose différents circuits.
Renseignements :
www.canoetierce-evasion.com
06.13.04.43.82
Email :
tiercecanoekayak@outlook.fr

Bateaux électriques et pédalos

Venez découvrir, en toute liberté, à votre rythme, les paysages verdoyants, les villages pittoresques, la faune et la flore abondantes des rives de la Sarthe.
Laissez-vous bercer au fil de l'eau entre amis, en famille. Marinier d'une heure, d'un jour, organisez vous-même votre parcours et partez à l'aventure, en bateau, en toute sécurité.

Installée à la Chapelle de Cheffes, cette base vous permet de louer 3 bateaux électriques d'une capacité de 5 places (de 20 € à 25 € de l'heure par bateau) et 3 pédalos, 2 de 4 places (12 € de l'heure) et un de 3 places (8 € de l'heure).

Ouverture :
Juillet et août : mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 13h à 19h
Tél : 06 95 92 46 09

Tourisme

Randonnées

Randonneur averti ou simple promeneur, à pieds, à vélo, à VTT ou à cheval, vous prendrez plaisir à parcourir les petites routes ou chemins de la Vallée de la Sarthe
Chaque itinéraire est balisé sauf le circuit Cyclo) et a subi une évaluation rigoureuse.
Le point de départ est indiqué par un totem.

Possibilité de les télécharger :

- sur le site de la CCLS
- ou sur celui de la Vallée de la Sarthe : http://www.vallee-de-la-sarthe.com

8 chemins de randonnées balisés et entretenus	
Communes	Circuits
Baracé	- Circuit de la Motte
	- Circuit de Vieilleville
Cheffes	- L'Oie Rouge de Cheffes
Etriché	- Chemin des Gites
Tiercé	- Autour du clocher de Tiercé
Communs à Cheffes, Ecuillé et Soulaire-et-Bourg	- Au fil de la Sarthe (départ à Cheffes)
	- Découverte du Plessis Bourré (départ à Cheffes)
	- Les prairies alluviales (départ à Soulaire et Bourg)

Vente Guide de randonnées Vallée de la Sarthe

Ce guide a été conçu pour qu'il soit agréable à lire, pratique à utiliser et aussi écologique que possible. Il se présente sous forme d'un classeur (en carton recyclé) et se compose d'une fiche mode d'emploi, d'une fiche de présentation globale, d'un tour de cou et d'une pochette plastifiée pour n'emporter que la fiche souhaitée. Il se compose de 31 fiches randonnées avec au recto, des informations pratiques et touristiques et au verso le tracé du circuit sur un fond de carte IGN.

Il est disponible à la Communauté de Communes Loir et Sarthe au prix de 4 €

Renseignements auprès de

l'Office de Tourisme "Anjou des 3 Rivières"
02 41 69 82 89
tourismechateauneufsursarthe@wanadoo.fr

Service aux personnes

Je profite de ce début de mandat pour vous faire un point sur le précédent.

Au cours de celui-ci, nous avons eu à restructurer le service enfance en créant le multi-accueil de Tiercé, la micro-crèche de Cheffes, la halte-garderie d'Etriché et par la suite le RAM (Relais assistant(s) maternel(le)s). Cela a été un travail de longue haleine, mais aujourd'hui on peut dire que nos offres de services répondent au mieux aux besoins des familles.

En 2013, la fréquentation des services enfance et jeunesse a été en hausse. 1001 enfants de 753 familles ont été accueillis.

Sur ce mandat, nous avons déjà d'autres projets en cours :

- le projet d'établissement finalisé pour l'enfance, qui va être adapté pour les familles concernées dès la rentrée

- le projet pédagogique du service jeunesse vient d'être approuvé

- divers travaux dans les maisons de l'enfance sont en cours ou finis récemment (isolation phonique micro-crèche Cheffes, dortoir restaurant scolaire Tiercé …)

- la création de l'association des personnes âgées

- la délocalisation du Cap-Ados

- pour la rentrée également, l'aménagement des nouveaux temps des rythmes scolaires avec les structures d'accueil.

Nous sommes en perpétuelle réflexion sur l'amélioration des conditions de travail mais aussi sur le mieux-être et l'accompagnement du personnel et de tous les usagers.

Séverine DUFFOUR
Vice-présidente
Service aux personnes

Cap'Ados

Au cours des dernières vacances, le programme d'activités de Cap'Ados s'est élargi.
L'équipe d'animateurs a proposé de nouvelles actions dans chaque commune du territoire (tournoi de foot, de badminton, atelier graffitis et photos...). Même si les jeunes n'ont pas massivement répondu présents à ce nouveau rendez-vous, le tournoi de badminton/ping-pong à Etriché a remporté un vif succès puisqu'une dizaine de jeunes d'Etriché, mais aussi de Baracé, Cheffes et Tiercé y ont participé.
Cette action sera renouvelée cet été du 7 au 25 juillet et du 25 au 29 août. Adressés aux jeunes de 11 à 16 ans, ces temps d'animation, de rencontre, d'échange seront proposés une à deux fois par semaine dans chaque commune (matin ou après-midi) avec la possibilité de participer à la sortie ou à l'activité phare organisée par Cap'Ados. Le but est de permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger, de pratiquer des activités ensemble dans leur commune tout en bénéficiant d'un encadrement qualifié, disponible, à l'écoute de leurs envies, prêt à les accompagner dans des projets.
Le programme de ces nouveaux temps d'activités et de Cap'Ados est disponible sur le site de la CCLS (www.cc-loiretsarthe.fr)

Pour tous renseignements, Service Jeunesse,
Valérie : 02.41.31.10.08 ou cap-ados-ccls@orange.fr

Personnes âgées

Dans le cadre des actions menées au service personnes âgées, le projet de visiteurs de convivialité est bien lancé.
Effectivement, à ce jour, 14 bénévoles assurent des visites régulières au domicile des personnes âgées des 4 communes. Ces visites permettent de partager des moments de convivialité pour bavarder, jardiner, jouer, lire, se promener…
Ces temps sont très appréciés des personnes âgées puisque cela leur permet de ne plus se sentir seules et de passer un peu de « bon temps » dans un esprit très chaleureux. A noter que cette venue, un temps soit-il, permet aussi aux aidants familiaux un moment de répit.
Le 20 juin dernier, Séverine DUFFOUR, vice-présidente, a réuni les 14 bénévoles autour d'une assemblée générale constitutive d'une nouvelle association. Séverine DUFFOUR a également tenu à remercier chacun d'eux pour leur action de solidarité en faveur des personnes âgées du territoire.
Prochainement, Virginie CHAUVINEAU, animatrice du service, proposera une sortie sur le nouveau bateau « la Gogane » ainsi que des après-midi « jeux » ou encore « trico'thé » qui se dérouleront au sein des quatre communes.

Pour plus de renseignements sur le bénévolat :
Virginie au 06.42.49.29.27

Nos communes

BARACE

Avoir 20 ans et ... les fêter !

A l'échelon national, et sous l'impulsion de son Président, monsieur Christophe Lasserre-Ventura, l'association va bientôt franchir le cap des 50 ans. Localement, depuis deux décennies, la Maison Perce-Neige est bien identifiée dans le paysage baracéen. Que le temps passe… Il y a 25 ans, de nombreuses familles du « pays Loir et Sarthe», de Baracé et de plus loin, ont ardemment souhaité un accompagnement attentif et cette grande maison, ce toit protecteur, pour leurs jeunes adultes «différents».
Pour ce faire, en cohérence avec les attentes et besoins des résidents, l'accompagnement éducatif s'est appuyé sur la construction de «projet de vie» en vue de leur apporter un soutien dans les actes du quotidien, de leur assurer des soins de confort et de les associer au partage d'activités valorisantes et socialisantes.

Il s'agit donc de s'ouvrir aux autres, de se projeter dans l'avenir, de le penser positivement avec l'espoir de voir se réaliser tous leurs projets qui n'excluent pas, bien au contraire, la ponctuation du temps par des moments chargés d'émotions et d'échanges conviviaux. Cet anniversaire a été l'un d'eux! Cette fête vient, de fait, ponctuer le temps qui s'écoule. Ce repère symbolique soutient aussi leur estime d'eux-mêmes. Cette estime de soi, cette valeur qu'une personne s'accorde à elle-même, son degré de confiance en elle et dans autrui, ce sentiment de sécurité personnelle et cette capacité à s'affirmer dans différentes circonstances est un des leviers le plus fort qui soit en matière éducative. Cette quête quotidienne du bien-être prend aussi sa source dans les liens tissés avec l'environnement social des résidents. Les rencontres d'un jour, des liens réguliers avec nos partenaires, nos élus et les échanges au sein de diverses activités avec les bénévoles offrent d'autres opportunités au bien-vivre ensemble. Des moments d'écoute et de partage avec tous ces acteurs de l'intégration que nous souhaitons, naturellement, prolonger.

L'équipe des professionnels de la Maison Perce Neige de Baracé

CHEFFES

Expo : Diplôme en architecture "la réhabilitation du moulin de Cheffes"

Pour l'exposition de cet été à la chapelle Notre-Dame des Eaux, la commune a choisi de valoriser le travail d'un étudiant, jeune diplômé en architecture. Maquettes et documents graphiques viennent décrire le projet de fin d'études de Maxime TIREHOTE, diplômé architecte de l'INSA de Strasbourg. Ce projet s'intéresse au devenir du moulin Gabet, actuellement propriété de la communauté de communes Loir-et-Sarthe.

Il s'agit d'un projet d'étude indépendant de toute commande par la collectivité : les propositions sont personnelles et n'engagent que son auteur. L'objectif de l'exposition est de rêver un peu et pourquoi pas relancer un débat d'idées sur l'avenir du bâtiment, en s'appuyant sur les documents que le projet propose.
Pour l'auteur, la taille imposante de l'édifice et sa situation singulière (les pieds dans l'eau, au cœur d'une zone protégée) appellent à lui redonner une dimension territoriale et une valeur symbolique : il propose la création de la maison des basses vallées angevines, réunissant les acteurs travaillant à la gestion du territoire et développant des activités pédagogiques et de loisirs pour le public

Jacques BLONDET

La C.C.L.S.

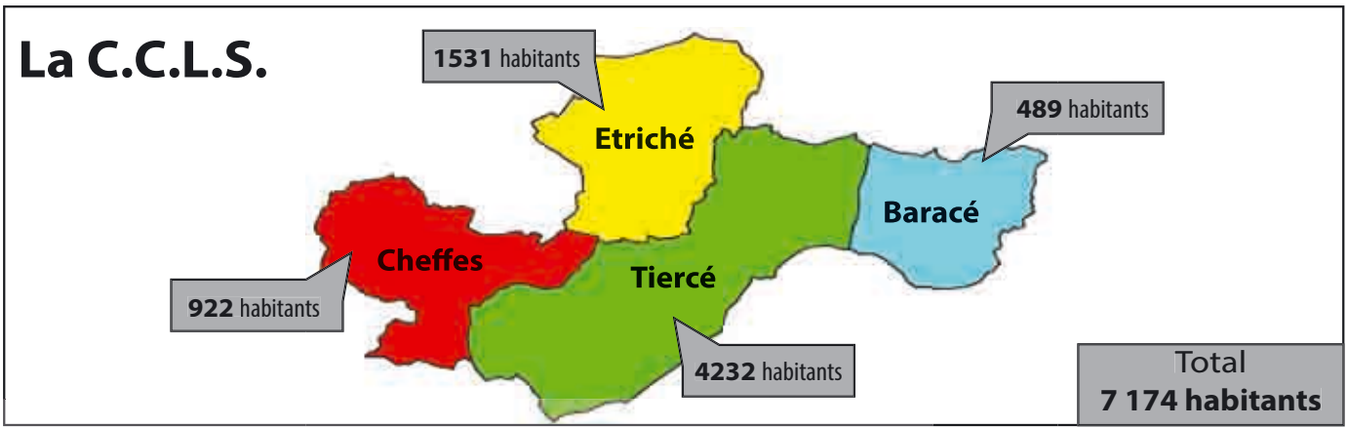

ETRICHE

Le clos de la Roulière

Présentation de l'opération

Etriché a une population qui se renouvelle et les élus ont le souci de rendre la commune attractive en offrant des équipements et des services tout en maintenant un caractère rural où le « vivre ensemble », la sérénité, la solidarité et le respect des générations sont bien visibles. C'est dans cet esprit que s'engage le quartier du Clos de la Roulière.

Ce projet situé à proximité immédiate du centre-ville, proposera, à terme, 125 logements environ. Une première tranche de 33 logements est en cours de réalisation. Cette première tranche comprend :

- 19 terrains à bâtir mis en vente par la SPLA de l'ANJOU
- Un espace multigénérationnel à disposition de l'ensemble des habitants comprenant un espace santé, une salle de réunion et un espace bibliothèque, des logements adaptés pour personnes âgées et des maisons de type 4 pour les familles. Cet espace multigénérationnel de 12 logements sera réalisé par le TOIT ANGEVIN. Le permis de construire du projet a été validé en décembre.

Planning de l'opération

Juillet 2014 : pose de la première pierre de l'espace multigénérationnel et début de la viabilisation du site

Septembre 2014 : Engagement de la commercialisation

Plus de renseignements sur cette opération

SPLA de l'ANJOU 4 rue de la Roirie, 49500 Segré 02 41 92 11 68

Mairie d'ETRICHE, Rue de la Mairie, 49330 Étriché, 02 41 86 06 48

Marie Madeleine PARENTEAU

TIERCE

Salle de spectacle

Le Conseil Municipal de Mai a pris une délibération concernant la réforme dite des rythmes scolaires. Nous avions mené une longue concertation concernant les nouveaux horaires liés à la mise en place par l'Education Nationale de 9 demi-journées de classe. L'accueil périscolaire (TAP dans la réforme) nécessitait l'embauche de nouveaux salariés pour 1 heure par jour, le redéploiement du travail des ATSEM à l'école maternelle, aucune de

nos associations locales n'avait d'encadrants sur ces horaires.
Depuis des décennies la Commune de Tiercé a mis en place le sport à l'école, l'implication des écoles dans sa politique culturelle (musique, résidence d'artistes…, bibliothèque), l'organisation d'activités gratuites après 17h en lien avec les associations locales volontaires. Le coût estimé de ces TAP est de 40 000 € par an alors même que la dotation de l'Etat pour 2014 est diminuée de 49 000 €. Nous considérons donc que la Commune n'a pas à mettre en place ces TAP qui constituent d'ailleurs une dépense non obligatoire pour les communes.
La prise en charge des enfants après 16h pour les familles qui le souhaitent sera donc effectuée par la Communauté de Communes au titre de l'accueil périscolaire.
Afin d'éviter aux familles un surcoût lié à la demi-heure 16h / 16h30, la Commune financera elle-même ce temps périscolaire.

André SEGUIN

Animations

Pour toutes informations, s'adresser à :
la maison de la Rivière (Chateauneuf sur Sarthe)
tél : 02 41 33 91 64
ou sur le site : www.maisondelariviere.fr

Académie Angevine d'Opéra-bouffe
du 1er au 10 août 2014 ***(dans le cadre du Festival Angevin)***
Agenda – entrée libre

Salle de l'Alerte à Etriché :

- 02 août à 19h30 :
  Concert-conférence d'ouverture et concert des intervenants répertoire Opéra-bouffe
- 04 août à 20h :
  Soirée cinéphiles
- 09 août à 20h30 et 10 août à 16h :
  « Orphée aux Enfers d'Offenbach » - présentation du travail des stagiaires.

Pour toutes informations, s'adresser à :
la-vallee-des-arts@orange.fr
tél : 06 11 49 52 94

Site Internet :
www.cc-loiretsarthe.fr

Communauté de Communes Loir et Sarthe - 1 allée du Moulin - 49125 CHEFFES
tél. : 02 41 37 56 72 ■ télécopie : 02 41 37 56 88 ■ E-mail : mariechristine.beaussier@loir-sarthe.fr
■ Responsable de la publication : Jean Jacques GIRARD, Président ■ Rédaction conception graphique et réalisation : services CCLS
■ Impression : LGL ■ Crédit photos : CCLS/communes ■ Tirage : 3500 exemplaires ■ Dépôt légal : 3ème trimestre 2014